



Service Hygiène & Sécurité

Fiche n°32

Octobre 2004

FICHE PREVENTION

AMENAGEMENT DES LOCAUX TECHNIQUES

FOSSE DE VISITE 2/2

PREVENTION

Un certain nombre de mesures de prévention sont à respecter quant à la conception et à l'utilisation des fosses de visite pour véhicules.

✓ **Construction et aménagement de la fosse**

✓ **Situation**

Installer la fosse dans l'axe de son accès, hors de voies de circulation du personnel dans un coin isolé de l'atelier. Dans certains cas, il est possible de localiser la fosse dans une pièce différente de l'atelier principal.

✓ **Dimension**

Prévoir une profondeur entre 1,40m et 1,60m.

✓ **Moyens d'accès :**

Prévoir à chaque extrémité de la fosse un escalier afin d'en faciliter l'accès. Ces escaliers seront munis de marches antidérapantes. L'usage du bois est déconseillé car il devient glissant en présence de produits gras (notons que un des deux accès peut être une échelle qui ne servira alors, que de sortie d'urgence).

Veiller à ce que la position du véhicule sur la fosse n'obstrue pas les dispositifs d'accès.

✓ **Recueil des effluents**

Prévoir une pente au fond de la fosse pour faciliter le recueil des effluents.

Prévoir un nettoyage régulier.

✓ **Installations électriques**

Installer des prises électriques étanches en nombre suffisant et judicieusement réparties, prises 24v uniquement (pas de prises 220v).

Les installations électriques doivent être en bon état pour résister aux chocs mécaniques ainsi qu'à la présence éventuelle d'eau et d'hydrocarbures.

Installer un éclairage de préférence sous verre dormant dont l'indice de protection sera IP 55 ;

Le niveau d'éclairage moyen pourra être de 250 lux.

Un éclairage de sécurité de même indice de protection doit être installé pour permettre l'évacuation en sécurité du personnel.

✓ **Ventilation**

Il sera nécessaire de prévoir une ventilation pour éviter la création d'un mélange explosif ou toxique dû, en particulier, à un déversement accidentel d'essence.

✓ **Dispositif d'évacuation des gaz d'échappement**

Prévoir un dispositif de captage des gaz d'échappement et le brancher à chaque fois qu'un réglage de moteur est effectué.

✓ **Revêtement des sols et des parois**

Revêtir les sols et parois de matériaux imperméables, de couleur claire, résistant aux solvants et facilement lavables.

Le revêtement de sol doit être antidérapant.

✓ **Dispositions diverses**

Prévention de chute de personnes

Quand la fosse est inutilisée, il faut l'entourer d'un garde-corps solide. Cette solution sera à privilégier.

En effet recouvrir la fosse (avec des plaques d'acier par exemple), ne sera souvent pas fait car il faut manutentionner des pièces lourdes.

Une autre solution peut également être la mise en place de barrières relevables.

Prévention des chutes d'objets

Chute du véhicule

Il peut être installé un chemin de roulement antidérapant et un chasse roue (une bordure de 100mm de hauteur) de chaque côté de la fosse. Ces deux éléments faciliteront le guidage du véhicule

Chute d'outils ou d'objets divers

Entourer la fosse d'une plinthe ou d'une bordure (comme décrite ci-dessus) permet d'éviter la chute d'outils, de débris..., qui pourraient blesser la personne présente dans la fosse.

Enfin, il ne doit y avoir personne dans la fosse lorsque l'on déplace un véhicule
--

- ☞ Ne pas introduire de flamme nue dans la fosse
- ☞ Baliser la fosse à l'aide d'un revêtement délimitant son pourtour
- ☞ Installer un extincteur à chaque extrémité de la fosse
- ☞ Prévoir dans les parois des niches pour la dépose des outils et pièces

✓ **Règles d'utilisation**

- N'utiliser que des lampes baladeuses de type étanche
- Nettoyer le fond de la fosse et les moyens d'accès aussi souvent que nécessaire afin d'éviter l'accumulation de graisse et d'huile
- Eliminer les objets encombrant la fosse inutilement
- Utiliser des lunettes de protection
- Interdire tous les travaux de soudure à moins de 3 mètres

**Pour toute information complémentaire
Contactez notre Conseiller Hygiène et Sécurité,
Au 02 41 24 18 80**